

**Le patrimoine naturel (suite)**

**Les forêts**

La grande forêt qui s'étend jusqu'au cimetière, se continue par les bois intra-urbains, les espaces boisés entretenus en partenariat avec l'Office National des Forêts et jusqu'au cordon forestier littoral. Loin d'être une pinède homogène, ces forêts sont composées d'une diversité d'essences et de strates végétales : pins, chênes pédonculés, chênes yeuses, chênes lièges, arbousiers, genêts, ajoncs, cistes à feuille de sauge...

Des végétaux issus de jardins se sont naturalisés en sous-bois, tels que le laurier noble, le laurier-cerise, la violette tin...

**Les jardins**



Les jardins concourent à la biodiversité du quartier.

Leurs rôles écologiques sont divers : lieux de diversité végétale, espaces d'alimentation, d'abreuvement pour la faune. Les arbres et arbustes indigènes sont propices au développement de la flore et de la faune locales, de même que les haies paysagères.



Photo de gauche : fleurs et fruits de l'Arbousier

à droite : Cynorhodon

Les espaces artificialisés, les essences exogènes, les élagages mortifères, les haies et gazons synthétiques, les piscines, les traitements phytosanitaires, la pollution lumineuse... sont autant d'obstacles à la vie des jardins.

**Les continuités écologiques**

Les continuités écologiques s'expriment par les sols naturels, les espaces végétalisés et sont favorisées par la suppression des clôtures ou l'amélioration de leur perméabilité.

Les clôtures étanches ou à mailles fines, les sols artificialisés... sont autant d'obstacles à la continuité écologique.



**La fonge**



De gauche à droite : Coulemelle, bolet indigotier, chanterelles

Les champignons étaient, naguère, nombreux dans les bois comme dans les jardins : coulemelles (lépiotes), cèpes, chanterelles, russules, clathres...

L'artificialisation croissante des sols et les interventions répétées ont fait régresser la fonge mais celle-ci peut revivre grâce à la restauration de sols vivants et la conservation de zones en non-intervention.

**8 La faune**

Les insectes incluent certaines espèces protégées telles que le Grand Capricorne et le Lucane Cerf-volant.

Parmi les amphibiens, on trouve le Crapaud commun, la Grenouille agile, le Triton palmé... présents grâce aux bassins de jardins. Les reptiles protégés sont représentés par la Vipère aspic, la Couleuvre verte et jaune, la Couleuvre d'Aesculape ci-dessous à droite, l'Orvet, le Lézard de murailles, le Lézard vert...

A gauche : un Orycte, à droite une couleuvre d'Aesculape

